



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET CONCURRENTE
n°09/2022
Vente de volailles

Autorité gestionnaire accordant l'autorisation :

La Direction du Développement Economique de l'Emploi et de l'Insertion

31, rue du Centre – local n°4 Beauséjour

Tél : 0262 80 .02.35

Adresse électronique : madeleine@ville-saintemarie.re

Contexte :

La DDEI a reçu une demande d'occupation du domaine public enregistrée comme manifestation d'intérêt spontané pour une vente de volailles.

Conformément aux articles L2122.1 et suivants du Code Général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la DDEI procède à une publicité afin de s'assurer de l'absence de toute manifestation d'intérêt concurrente.

Mode de passation :

Procédure de sélection en application de l'article L 2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques.

Objet :

Mise à disposition d'un emplacement pour la vente de volailles, le samedi matin de 6h à 11h.

Lieu :

Parcelle n° AE 326
Parking place Louis Lagourgue
Rivière des Pluies
97438 SAINTE-MARIE

Caractéristiques principales :

Surface / longueur : 7,50 m²

Type : Véhicule ambulant

Forme juridique :

Convention d'AOT du domaine public

Durée de l'occupation :

Durée d'1 an à compter de la signature

Contenu de la proposition :

Dossier de présentation du projet envisagé

Critère de sélection :

- Qualité de la proposition

Contact et demandes de renseignements et adresse à laquelle le dossier doit être retiré :

- La DDEEI
31, rue du Centre - local n°4 – Beauséjour
Tél : 0262 80.02.35

Date limite de réception : Jeudi 12 mai 2022 à 16h00.

Le présent avis de publicité fait l'objet de la publication sur le site internet www.ville-saintemarie.re à compter du jeudi 28 avril 2022.